

États financiers consolidés de

GOODFOOD MARKET CORP.

Périodes de 52 semaines closes le 3 septembre 2022 et
le 31 août 2021

GOODFOOD MARKET CORP.

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 6
États financiers consolidés	
États consolidés du résultat net et du résultat global	7
États consolidés de la situation financière	8
États consolidés des variations des capitaux propres	9
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	10
Notes afférentes aux états financiers consolidés	11 - 41



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfood Market Corp.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfood Market Corp. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 3 septembre 2022 et au 31 août 2021;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les périodes de 52 semaines closes à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les périodes de 52 semaines closes à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les périodes de 52 semaines closes à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 3 septembre 2022 et au 31 août 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les périodes de 52 semaines closes à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui indique que l'entité a engagé des pertes nettes et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, a un déficit au 3 septembre 2022, qu'elle a manqué à certaines clauses restrictives de nature financières, ce qui a fait en sorte que la dette connexe a été classée à titre de passif courant au 3 septembre 2022, et que ses activités sont tributaires de la génération de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation positifs, du soutien financier continu de ses actionnaires et de ses prêteurs ou des fonds supplémentaires qui seront réunis pour financer ses activités au cours des douze prochains mois et au-delà.

Comme il est indiqué à la note 2.2 des états financiers, ces événements ou situations, conjugués aux autres questions exposées dans la note 2.2 des états financiers, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

En plus de la question décrite à la rubrique « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation » du rapport des auditeurs, nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport des auditeurs.

Évaluation de la dépréciation des unités génératrices de trésorerie liées aux actifs pris individuellement et aux installations louées suivant la réorganisation

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 6, 13 et 14 des états financiers. L'entité a des immobilisations corporelles de 18 408 milliers de dollars, des actifs au titre de droits d'utilisation de 55 419 milliers de dollars et des actifs détenus en vue de la vente de 3 654 milliers de dollars. En raison du plan de réorganisation de l'entité et du manquement à certaines clauses restrictives de nature financière, l'entité a décidé de fermer plusieurs installations et a mis fin à son offre de produits d'épicerie sur demande. Cette décision a donné lieu notamment à la détermination d'unités génératrices de trésorerie (« UGT ») : 1) au niveau de chaque actif pris individuellement; 2) au niveau des installations louées (y compris les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations corporelles relatives aux locaux loués). Par conséquent, l'entité a effectué un test de dépréciation de ses actifs non financiers puisqu'elle avait des raisons de croire que la valeur comptable des UGT pourrait ne pas être recouvrable. L'entité a comptabilisé une charge de dépréciation de 9 022 milliers de dollars au niveau des actifs pris individuellement et de 37 063 milliers de dollars au niveau des installations louées.

L'entité revoit la valeur comptable de ses actifs non financiers, qui incluent les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation, chaque date de clôture afin de déterminer si des événements particuliers ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une UGT. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif (ou d'une UGT) diminuée des coûts de sortie et de sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT). Les pertes de valeur sont réparties en réduction de la valeur comptable des actifs de l'UGT au prorata et sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Dans le cas des actifs pris individuellement classés ultérieurement comme des actifs détenus en vue de la vente, les hypothèses importantes de l'entité aux fins de la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent :

- le prix attendu auquel l'entité serait en mesure de vendre l'actif sur un marché secondaire.

Dans le cas des UGT liées aux installations louées, l'entité a utilisé un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité, pour lequel les hypothèses importantes de l'entité comprennent :

- la durée attendue pour trouver un intervenant du marché prêt à reprendre le contrat de location et les taux de location du marché;
- le taux d'actualisation utilisé pour chaque projection de flux de trésorerie, ce qui repose sur les taux de capitalisation du marché où sont situées les installations.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation de la dépréciation des UGT liées aux actifs pris individuellement et aux installations louées à la suite de la réorganisation constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant un risque important d'anomalie significative étant donné l'ampleur des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des actifs détenus en vue de la vente et le degré d'incertitude élevé à l'égard des estimations dans la détermination des valeurs recouvrables des UGT liées aux actifs pris individuellement et aux installations louées. De plus, des jugements importants de la part de l'auditeur et des compétences et des connaissances spécialisées ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit en raison de la sensibilité des valeurs recouvrables déterminées par l'entité à des changements mineurs dans les hypothèses importantes.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons comparé les données d'entrée sur les contrats de location utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des UGT liées aux installations louées, telles que les taux de location contractuels, la durée des contrats de location et les paiements au titre de la location additionnels aux contrats de location.

Pour les actifs pris individuellement classés ultérieurement comme des actifs détenus en vue de la vente sélectionnés, nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer le caractère approprié de ce qui suit :

- Les données d'entrée sur le prix attendu auquel l'entité serait en mesure de vendre l'actif sur un marché secondaire, utilisées par l'entité aux fins de la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, en les comparant aux données de marché comparables et faisant des demandes d'informations auprès des distributeurs et fournisseurs d'équipements usagés.

Pour les UGT liées aux installations louées sélectionnées, nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer le caractère approprié de ce qui suit :

- Les données d'entrée sur la durée attendue pour trouver un intervenant du marché prêt à reprendre le contrat de location et les taux de location du marché utilisés par l'entité pour déterminer la valeur d'utilité, en les comparant aux informations externes telles que les rapports sectoriels ainsi que les inscriptions et les transactions sur les biens immobiliers commerciaux;

- le taux d'actualisation utilisé pour chaque projection de flux de trésorerie, ce qui repose sur les taux de capitalisation du marché où sont situées les installations utilisés par l'entité pour déterminer la valeur d'utilité, en les comparant à une fourchette de taux d'actualisation établie de façon indépendante à l'aide de données de marché accessibles au public pour des propriétés comparables.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document intitulé « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et dans le Rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;



Page 6

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit; et
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Alain Bessette.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 1^{er} décembre 2022

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés du résultat net et du résultat global

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Pour les périodes de 52 semaines closes le	Notes	3 septembre 2022	31 août 2021
Ventes nettes		268 586 \$	379 234 \$
Coût des marchandises vendues		200 531	263 140
Bénéfice brut		68 055	116 094
Frais de vente et charges générales et administratives		115 956	136 396
Amortissements	13, 14, 15, 23	17 295	8 820
Dépréciation des actifs non financiers	6, 13, 14, 15	46 085	–
Coûts de réorganisation et autres coûts connexes	6	6 742	–
Résultat d'exploitation		(118 023)	(29 122)
Charges financières nettes	7	5 233	2 170
Perte avant impôt sur le résultat		(123 256)	(31 292)
(Recouvrement) charge d'impôt différé	8	(1 495)	500
Perte nette, représentant le résultat global		(121 761) \$	(31 792) \$
Perte par action de base et diluée		(1,62) \$	(0,45) \$
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation	21	74 982 435	70 742 923

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

Aux	Notes	3 septembre 2022	31 août 2021
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		36 885 \$	125 535 \$
Débiteurs et autres montants à recevoir	10	3 596	5 968
Stocks	11	6 884	14 318
Actifs détenus en vue de la vente	6	3 654	–
Autres actifs courants	12	1 178	709
		52 197	146 530
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	6, 13	18 408	33 367
Actifs au titre de droits d'utilisation	6, 14	55 419	69 157
Immobilisations incorporelles	6, 15	3 174	2 082
Autres actifs non courants	16	650	4 126
Total des actifs		129 848 \$	255 262 \$
Passifs et capitaux propres (négatifs)			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	17	27 104 \$	52 207 \$
Produits différés		5 501	5 095
Partie courante de la dette à long terme	18	11 743	651
Partie courante des obligations découlant de contrats de location	20	8 468	5 443
		52 816	63 396
Passifs non courants			
Dette à long terme	18	–	20 700
Débiteures convertibles	19	27 469	5 623
Obligations découlant de contrats de location	20	60 741	67 668
Total des passifs		141 026	157 387
Capitaux propres (négatifs)			
Actions ordinaires	21	173 788	170 094
Surplus d'apport	22	10 584	5 901
Débiteures convertibles	19	5 174	843
Déficit		(200 724)	(78 963)
Total des capitaux propres (négatifs)		(11 178)	97 875
Total des passifs et des capitaux propres (négatifs)		129 848 \$	255 262 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom de Marché Goodfood Corp. :

(signé)

Jonathan Ferrari, Administrateur et
président du conseil d'administration

(signé)

Donald Olds, Administrateur et
président du comité d'audit

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 52 semaines closes le

					31 août 2021	
	Notes	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Débentures convertibles	Déficit	Total
Solde au 31 août 2020		97 801 \$	3 208 \$	2 231 \$	(47 171) \$	56 069 \$
Perte nette		–	–	–	(31 792)	(31 792)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	22	–	4 230	–	–	4 230
Exercice d'options sur actions	22	4 623	(1 537)	–	–	3 086
Régime d'achat d'actions pour les employés	22	(427)	–	–	–	(427)
Émission d'actions, montant net	21	57 199	–	–	–	57 199
Conversions de débentures convertibles, montant net ³⁾	19	10 898	–	(1 388)	–	9 510
Solde au 31 août 2021		170 094 \$	5 901 \$	843 \$	(78 963) \$	97 875 \$
						3 septembre 2022
Solde au 31 août 2021		170 094 \$	5 901 \$	843 \$	(78 963) \$	97 875 \$
Perte nette		–	–	–	(121 761)	(121 761)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions ¹⁾	22	–	6 945	–	–	6 945
Émission de débentures convertibles, montant net ²⁾	19	–	–	4 452	–	4 452
Conversions de débentures convertibles, montant net ³⁾	19	1 291	–	(121)	–	1 170
Exercice d'options sur actions	22	726	(216)	–	–	510
Acquisition d'unités d'actions restreintes	22	2 032	(2 032)	–	–	–
Régime d'achat d'actions pour les employés	22	(355)	(14)	–	–	(369)
Solde au 3 septembre 2022		173 788 \$	10 584 \$	5 174 \$	(200 724) \$	(11 178) \$

¹⁾ La charge liée aux paiements fondés sur des actions comprend un montant de 1,1 million de dollars au titre de droits attribués pour régler la rémunération incitative à court terme de certains membres du personnel (néant en 2021).

²⁾ La composante capitaux propres des débentures convertibles présentée ci-dessus ne tient pas compte de l'impôt sur le résultat de 1,6 million de dollars et des frais d'émission connexes de 0,4 million de dollars.

³⁾ Les conversions de débentures convertibles présentées ci-dessus ne tiennent pas compte de l'impôt sur le résultat de 0,1 million de dollars (0,5 million de dollars en 2021).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les périodes de 52 semaines closes le	Notes	3 septembre 2022	31 août 2021
Activités d'exploitation			
Perte nette		(121 761) \$	(31 792) \$
Ajustements pour :			
Amortissements	13, 14, 15, 23	17 295	8 820
Dépréciation des actifs non financiers	6, 13, 14, 15	46 085	–
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	22	5 876	4 230
Charges financières nettes	7	5 233	2 170
(Recouvrement) charge d'impôt différé	8	(1 495)	500
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	23	(11 108)	(14)
Autres		894	(272)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(58 981)	(16 358)
Activités d'investissement			
Entrées d'immobilisations corporelles et dépôts	13, 16	(35 880)	(16 651)
Entrées d'immobilisations incorporelles	15	(2 561)	(2 102)
Intérêts reçus		770	741
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		(37 671)	(18 012)
Activités de financement			
Remboursements sur la ligne de crédit, montant net	18	–	(9 063)
Produit de prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable	18	–	9 063
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	18	(9 063)	–
Produit au titre de l'émission de débentures convertibles, montant net	19	28 061	–
Produit de l'émission d'actions ordinaires, montant net	21	–	57 364
Paievements d'obligations découlant de contrats de location, montant net	20	(6 215)	(3 553)
Produit de l'émission d'instruments d'emprunt à long terme, montant net	18	–	12 193
Remboursements sur la dette à long terme	18	(625)	(12 500)
Intérêts payés		(4 417)	(3 160)
Produit de l'exercice d'options sur actions	22	510	3 086
Actions achetées aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés	22	(369)	(427)
Variation de la trésorerie soumise à des restrictions	18	–	2 500
Autres		120	–
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement		8 002	55 503
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(88 650)	21 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		125 535	104 402
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice		36 885 \$	125 535 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	23		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Goodfood Market Corp. est une marque canadienne numérique qui offre des solutions de repas et permet la livraison de ces repas et de produits complémentaires frais facilitant pour les clients à l'échelle du Canada la dégustation de délicieux mets à la maison chaque jour. Toute référence à Goodfood Market Corp. (ou « Goodfood », la « Société ») vise la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie et les informations à fournir de Goodfood Market Corp. et de ses filiales sur une base consolidée.

Les présents états financiers sont établis sur une base consolidée et comprennent les filiales entièrement détenues, lesquelles ne réalisent aucune activité actuellement.

Goodfood Market Corp. est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* qui est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FOOD ». La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec). La Société dispose aussi d'installations supplémentaires situées au Québec, en Ontario et en Alberta ainsi que des installations autres que d'exploitation au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique (se reporter à la note 6).

2 BASE D'ÉTABLISSEMENT

2.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables de la Société sont décrites en détail à la note 3.

Le conseil d'administration (le « Conseil ») de la Société a autorisé le 1^{er} décembre 2022 la publication le 2 décembre 2022 des états financiers consolidés des périodes de 52 semaines closes le 3 septembre 2022 et le 31 août 2021.

2.2 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les présents états financiers ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation de la Société, ce qui suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible.

Au cours de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, la Société a comptabilisé une perte nette de 121,8 millions de dollars ainsi que des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 58,9 millions de dollars. Au 3 septembre 2022, les passifs courants excèdent les actifs courants de 0,6 million de dollars et le déficit accumulé de la Société s'établit à 200,7 millions de dollars. De plus, au 3 septembre 2022, la Société a manqué à certaines clauses restrictives de nature financière et, par conséquent, la dette connexe a été classée à titre de passif courant à cette date. La Société a conclu une lettre de tolérance avec ses prêteurs aux termes de laquelle ceux-ci ont convenu, sous réserve de certaines conditions, notamment en empêchant Goodfood de recourir à la tranche renouvelable de la facilité sur laquelle, à ce jour, il n'y a aucun encours outre des lettres de crédit. À la date de publication des présents états financiers consolidés, Goodfood s'emploie à négocier les modalités d'une facilité de crédit révisée. Dans le cas où une nouvelle facilité de crédit n'est pas mise en place dans un délai rapproché, la Société s'attend à obtenir une prorogation de la lettre de tolérance actuelle. La Société n'est pas en mesure de garantir qu'un accord au titre de la facilité de crédit sera mis en place en temps opportun, elle ne peut donner aucune assurance quant aux modalités d'un tel accord et elle n'est pas en mesure de garantir qu'elle obtiendra une prorogation au titre de la lettre de tolérance actuelle.

La Société a fait appel à du financement externe pour financer ses activités par le passé, notamment au moyen de l'émission de titres d'emprunt et de titres de capitaux propres. Le plan d'affaires de la Société s'appuie sur les flux de trésorerie positifs dégagés, le soutien financier constant de ses actionnaires et de ses prêteurs et la capacité à réunir du financement supplémentaire pour financer ses activités au cours des

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

douze prochains mois et au-delà. Bien que la Société ait réussi à obtenir du financement par le passé, réunir du financement supplémentaire est tributaire d'un grand nombre de facteurs qui échappent au contrôle de la Société et par conséquent, il n'y a aucune assurance qu'elle sera en mesure d'y arriver dans le futur. Si la Société ne peut réaliser les produits prévus et ne peut générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation positifs ou obtenir suffisamment de financement supplémentaire, elle pourrait devoir réduire ses activités d'exploitation et de développement, ce qui pourrait nuire à ses activités, à sa situation financière et à ses résultats d'exploitation.

En raison des facteurs susmentionnés, la direction a conclu qu'il existe une incertitude significative qui peut jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités selon le principe de la continuité d'exploitation, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes et obligations dans le cours normal de ses activités. Les états financiers ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation et ne comprennent aucun ajustement à l'égard des montants et des classements des actifs et des passifs qui pourrait être nécessaire si la Société n'était pas en mesure de réaliser son plan et de poursuivre ses activités. S'il s'avérait que l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'est pas appropriée pour les présents états financiers, des ajustements seraient donc nécessaires à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs, des charges présentées et du classement des éléments des états consolidés de la situation financière. De tels ajustements pourraient être significatifs.

2.3 BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les accords de paiement fondé sur des actions qui sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution;
- les obligations découlant de contrats de location, lesquelles sont évaluées à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de passation du contrat.

2.4 MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de Goodfood Market Corp.

2.5 CHANGEMENT DE LA DATE DE FIN D'EXERCICE

En septembre 2021, la Société a changé sa date de fin d'exercice, passant d'une date de clôture fixe le 31 août de chaque année à une date de clôture variable qui correspond au premier samedi de septembre de chaque année, afin d'être alignée sur les sociétés comparables ayant des dates de clôture variables. En conséquence, la Société suit un cycle d'information de 52 semaines, mais ajoutera une 53^e semaine tous les cinq ou six ans. Pour l'exercice 2022, la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022 comprend 3 jours de plus que l'exercice 2021. Par souci de simplicité, au cours de cette année de transition, nous nous référons à la période de 52 semaines close le 31 août 2021, qui comprend 52 semaines et un jour, et nous nous référons à la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, même si elle comprend 52 semaines et quatre jours.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société et de ses filiales entièrement détenues.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant de ces rendements. La Société réévalue si elle contrôle une entité lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments susmentionnés ont changé. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et elle continue d'être consolidée jusqu'à la date à laquelle le contrôle prend fin.

3.2 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Les produits tirés de la vente de marchandises sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits. Les produits sont comptabilisés à un moment précis, soit au moment de la livraison des solutions de repas lorsque les critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie sont satisfaits. Les crédits de vente et de référence sont comptabilisés dans les produits au moment de l'utilisation et lorsque la Société s'acquitte de son obligation. Les produits différés sont constatés à la réception d'une contrepartie anticipée au titre des produits correspondants. Les crédits de vente et de référence sont également inclus dans les produits différés et sont évalués en fonction de la juste valeur des crédits de vente et de référence accordés, en tenant compte du pourcentage d'utilisation estimatif.

3.3 IMPÔT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale pour les exercices considérés et tout ajustement de l'impôt à payer ou devant être récupéré relativement à des exercices antérieurs. Le montant de l'impôt exigible à payer ou à recevoir reflète la meilleure estimation du montant d'impôt qui devrait être payé ou récupéré, compte tenu de l'incertitude liée à l'impôt, le cas échéant. Il est évalué d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable; ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable futur s'améliore. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur à l'égard duquel ces éléments pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

L'évaluation de l'impôt différé doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

3.4 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts et les profits de change. Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur la dette, les obligations découlant de contrats de location, les débiteures convertibles, les pertes de change et les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. La Société classe les intérêts payés en tant qu'activités de financement et les intérêts reçus en tant qu'activités d'investissement dans les états consolidés des flux de trésorerie.

3.5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds détenus auprès d'institutions financières, des dépôts en cours et des dépôts à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

3.6 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Le coût comprend les coûts d'acquisition déduction faite des rabais et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.7 ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs non courants, ou groupes destinés à être cédés comprenant des actifs et des passifs, sont classés comme détenus en vue de la vente s'il existe une forte probabilité de les recouvrer principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Ces actifs ou groupes destinés à être cédés sont généralement évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Toute perte de valeur sur un groupe destiné à être cédé est affectée aux actifs et passifs au prorata de leur valeur comptable. Aucune perte de valeur n'est toutefois affectée aux stocks et aux actifs financiers, lesquels continuent d'être évalués conformément aux autres méthodes comptables de la Société. Toute perte de valeur au moment du classement initial des actifs comme détenus en vue de la vente ainsi que tout profit ou perte ultérieur au moment de la réévaluation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Une fois classées comme détenues en vue de la vente, les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles ne sont plus amorties et sont classées comme des actifs courants.

3.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

3.8.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif et à sa mise en état de fonctionnement en vue de son utilisation prévue, ainsi que les charges et honoraires directement attribuables à la paie et aux services de consultation.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité qui diffèrent de manière importante, elles sont comptabilisées comme des composantes distinctes.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie et de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle. Ce montant est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.8.2 DÉPENSES ULTÉRIEURES

Le coût lié au remplacement d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net lorsqu'ils sont engagés.

3.8.3 AMORTISSEMENT

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle, et est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis et reflètent le coût des immobilisations corporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les actifs en cours de construction commenceront à être amortis lorsqu'ils seront prêts à l'usage auquel ils sont destinés. Les estimations au titre des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont réexaminées chaque date de clôture et ajustées de manière prospective au besoin.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs comme suit :

Actif	Période
Mobilier et agencements	De 3 à 5 ans
Matériel et outillage	De 3 à 20 ans
Matériel informatique et autres	De 3 à 5 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat et de la durée d'utilité

3.9 CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Actif au titre du droit d'utilisation

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation découlant de contrats de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, soit en fonction du montant initial de l'obligation découlant de contrats de location, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et les coûts estimatifs de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site sur lequel il se trouve, déduction faite des avantages incitatifs reçus.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont ultérieurement amortis à partir de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, selon le mode linéaire. La durée du contrat de location comprend la considération d'une option de renouvellement ou de résiliation si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option. Les durées de location, incluant les options de renouvellement dont la Société a la certitude raisonnable d'exercer, varient de 0 à 11 ans pour les installations, le matériel roulant et tout autre matériel. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit par des pertes de valeur, le cas échéant, et est ajusté en fonction de certaines réévaluations de l'obligation découlant de contrats de location.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Obligation découlant de contrats de location

L'obligation découlant de contrats de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs non encore versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Pour déterminer son taux d'emprunt marginal, la Société obtient les taux d'intérêt de sources de financement externes et apporte certains ajustements afin de refléter les modalités du contrat de location et le type d'actif loué.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation découlant de contrats de location comprennent les paiements fixes (y compris en substance), le prix d'exercice aux termes d'une option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, et les paiements de loyers au cours d'une période de renouvellement optionnelle si la Société a la certitude raisonnable d'exercer son option de renouvellement.

L'obligation découlant de contrats de location est évaluée par la suite au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs principalement attribuable au fait que la Société modifie son évaluation quant à l'exercice éventuel d'une option d'achat, de renouvellement ou de résiliation, ou lorsqu'un paiement de loyer fixe en substance est modifié.

Lorsque l'obligation découlant de contrats de location fait l'objet d'une telle réévaluation, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé aux états consolidés du résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

3.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.10.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et de tout cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles comprennent le coût des logiciels et des licences ainsi que les charges et honoraires directement attribuables à la paie et aux services de consultation.

3.10.2 DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures ne sont inscrites à l'actif que lorsqu'elles donnent lieu à un accroissement des avantages économiques futurs associés à l'actif auquel elles correspondent. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net lorsqu'elles sont engagées.

3.10.3 AMORTISSEMENT

L'amortissement est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité déterminée estimée des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles en cours d'élaboration ne sont pas amorties et reflètent le coût des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les immobilisations incorporelles en cours d'élaboration commenceront à être amorties lorsqu'elles seront prêtes à l'usage auquel elles sont destinées.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice considéré et la période correspondante sont les suivantes :

Actif	Période
Logiciels	De 3 à 5 ans
Propriété intellectuelle	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture et ajustés de manière prospective au besoin.

3.11 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

La Société revoit la valeur comptable de ses actifs non financiers, qui incluent les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée, les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation, chaque date de clôture afin de déterminer si des événements particuliers ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif (ou d'une UGT) diminuée des coûts de sortie et de sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT). Les pertes de valeur sont réparties en réduction de la valeur comptable des actifs de l'UGT au prorata et sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est augmentée de l'estimation révisée mais se limite à la valeur comptable qui aurait été établie si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

3.12 SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques sont comptabilisées seulement lorsque la Société a l'assurance raisonnable qu'elle respecte les conditions et qu'elle recevra la subvention. Les subventions liées à des actifs, y compris les crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière à titre de déduction de la valeur comptable de l'actif connexe. Elles sont ensuite comptabilisées aux états consolidés du résultat net sur la durée de vie utile estimée de l'actif amortissable acquis au moyen des subventions, à titre de déduction de la charge d'amortissement.

Les autres subventions publiques sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net en tant que déduction des charges connexes.

3.13 INSTRUMENTS FINANCIERS

3.13.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION INITIALE

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Un actif financier ou un passif financier est évalué initialement à la juste valeur majorée, pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à son émission.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.13.2 CLASSEMENT ET ÉVALUATION ULTÉRIEURE

Actifs financiers

Au moment de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – placement en titres d'emprunt, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – placement en titres de capitaux propres, ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Placement en titres d'emprunt

Un placement en titres d'emprunt est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Placements en titres de capitaux propres

Lors de la comptabilisation initiale d'un placement en titres de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, la Société peut choisir de manière irrévocable de présenter les variations de la juste valeur du placement dans les autres éléments du résultat global. Ce choix se fait placement par placement.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société n'a pas désigné d'actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net et n'a aucun actif financier à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et la dépréciation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les profits ou pertes découlant de la décomptabilisation, le cas échéant, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et le montant net des profits et pertes est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. Les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.13.3 DÉCOMPTABILISATION

Actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou que la Société transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Lors de décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif financier et la somme de la contrepartie reçue ou à recevoir est comptabilisée aux états consolidés du résultat net.

Passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à échéance. La Société décomptabilise aussi un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie liés au passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas un nouveau passif financier fondé sur les conditions modifiées est comptabilisé à la juste valeur.

Lors de décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la contrepartie payée (y compris les actifs hors trésorerie transférés ou les passifs repris) est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

3.13.4 COMPENSATION

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de les régler, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

3.13.5 DÉPRÉCIATION

La Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes chaque date de clôture, de manière à refléter l'évolution du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Les pertes de crédit attendues qui ont été identifiées n'étaient pas significatives.

3.13.6 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Lors de la détermination de la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux suivants :

Niveau 1 – Les données observables telles que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Les données qui sont observables directement ou indirectement, autres que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 3 – Les données pour lesquelles il n'existe aucune ou pratiquement aucune donnée de marché observable, et pour lesquelles l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

3.13.7 CONTRATS DE SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT

Le contrat de swap de la Société est évalué à la juste valeur et les profits et pertes liés à la juste valeur sont présentés dans les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net de la Société.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.13.8 DÉBENTURES CONVERTIBLES

Les débentures convertibles sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, ce qui correspond à la contrepartie reçue, déduction faite des coûts de transaction engagés, minorés de la composante capitaux propres. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont compris dans la valeur des instruments et sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge au titre du taux d'intérêt effectif est comprise dans les charges financières nettes des états consolidés du résultat net.

Les différentes composantes des instruments composés émis par la Société sont classées séparément à titre de passifs financiers et de capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel. À la date d'émission, la juste valeur du passif est évaluée séparément au moyen d'un taux de marché estimé pour un passif similaire sans composante capitaux propres et le résiduel est attribué à l'option de conversion. La composante passif est par la suite comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce qu'elle s'éteigne au moment de sa conversion ou à la date d'échéance de l'instrument. La composante capitaux propres est comptabilisée et comprise dans les capitaux propres, sans être ultérieurement réévaluée. De plus, l'option de conversion classée comme capitaux propres demeure dans les capitaux propres jusqu'à ce que l'option de conversion soit exercée, auquel cas, la tranche comptabilisée dans les capitaux propres est virée dans les actions ordinaires. Les frais d'émission sont répartis entre les composantes passif et capitaux propres au pro rata de leur valeur respective.

Lors d'un remboursement ou rachat anticipé de débentures convertibles, la Société attribue la contrepartie payée à l'extinction au passif selon sa juste valeur à la date de la transaction et le résiduel est attribué à l'option de conversion. Tout profit ou toute perte découlant de la composante passif est passé à titre de produits et de charges dans les états consolidés du résultat net et l'écart entre la valeur comptable et le montant qui devrait être réglé au titre de l'option du détenteur est traité comme une transaction relative aux actions ordinaires.

3.14 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières nettes.

Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation possible découlant d'événements passés et dont l'existence sera confirmée seulement par l'occurrence ou la non-occurrence d'au moins un événement futur incertain indépendant de la volonté de la Société, ou une obligation courante découlant d'événements passés (donc, qui existe), mais qui n'est pas comptabilisée, car il est improbable que le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation, ou le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable.

3.15 AVANTAGES À COURT TERME

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.16 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société comprennent un régime d'options d'achat d'actions, un régime d'unités d'actions restreintes et un régime d'achat d'actions pour les employés. Les employés, les consultants, les dirigeants et les administrateurs de la Société reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, par lesquels les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres).

Le coût du régime d'options sur actions de la Société est évalué à la juste valeur à la date de l'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le coût du régime d'unités d'actions restreintes est déterminé selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'attribution. Les coûts sont comptabilisés comme une charge liée aux paiements fondés sur des actions, alors qu'une augmentation correspondante des capitaux propres (surplus d'apport) est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les conditions de rendement et de service (la période d'acquisition des droits) sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres jusqu'à ce que la date d'acquisition des droits rende compte de la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits a expiré. La charge ou le crédit inscrit aux états du résultat net de la période représente la variation du cumul des charges comptabilisé entre l'ouverture et la clôture de la période.

3.17 RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Les cotisations de la Société, utilisées pour acheter des actions sur le marché libre au nom des employés, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées comme une charge au titre des avantages; une hausse correspondante est comptabilisée dans le surplus d'apport. Le montant passé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisitions devraient être remplies; le montant ultimement passé en charges dépendra donc du nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisition ont été remplies à la date d'acquisition.

Les actions détenues au nom des employés et dont les droits ne sont pas acquis sont considérées comme des actions propres et sont par conséquent déduites des capitaux propres jusqu'au moment où elles seront acquises.

3.18 MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les transactions en monnaie étrangère sont composées d'achats de fournisseurs étrangers. Ces transactions sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les créiteurs connexes libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à cette date. Les profits et les pertes de change résultant de cette conversion sont comptabilisés à leur montant net dans les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net.

3.19 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté de façon à inclure l'effet dilutif des options sur actions, des actions au titre du régime d'achat d'actions pour les employés (le « RAAE ») dont les droits ne sont pas encore acquis et des débentures convertibles.

3.20 INFORMATION SECTORIELLE

La Société a déterminé qu'elle n'exploitait qu'un seul secteur opérationnel pour les exercices 2022 et 2021.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des ventes nettes et des charges et des notes y afférentes. L'incertitude à propos de ces hypothèses et estimations pourrait faire en sorte qu'un ajustement important doive être apporté à la valeur comptable des actifs ou des passifs dans les périodes futures. Ces hypothèses et ces estimations sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices futurs touchés par ces révisions.

Les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société sont présentés ci-après :

4.1 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET INCERTITUDES

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur l'exploitation et les opérations de Goodfood et a contraint les autorités gouvernementales à imposer différentes restrictions. En tant que service essentiel au Canada, Goodfood a poursuivi ses activités durant la pandémie et a mis en place des protocoles de sécurité améliorés dans ses installations afin d'assurer la sécurité de son personnel. La Société a profité d'une croissance accélérée de la demande pendant la pandémie, laquelle s'est stabilisée au cours des derniers trimestres de l'exercice 2021. La pression sur les chaînes d'approvisionnement et sur les niveaux de stocks, l'augmentation des coûts opérationnels, ainsi que les perturbations et la pénurie de main-d'œuvre pourraient s'accroître en fonction de la durée et de la gravité de la pandémie et des modifications apportées à la réglementation gouvernementale à laquelle l'industrie de Goodfood est assujettie. L'ampleur, la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 ainsi que les conditions économiques réelles sont difficiles à prévoir et pourraient avoir une incidence sur les estimations et jugements critiques utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés de la Société.

4.2 JUGEMENTS CRITIQUES

Dépréciation des actifs non courants

Chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles présentent des indicateurs de dépréciation. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique.

Durée du contrat de location

Lors de la comptabilisation d'un contrat de location, la Société évalue la durée du contrat de location selon les conditions du contrat de location et détermine si elle exercera les options de renouvellement au terme de sa durée. Les options de renouvellement ne sont incluses dans la durée du contrat de location que si la direction a la certitude raisonnable de le renouveler. Ce jugement critique pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société si la durée des contrats de location est réévaluée de manière différente.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

4.3 PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

Dépréciation des actifs non financiers

Pour l'évaluation de la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou UGT. La direction a estimé la valeur recouvrable des UGT selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs attendus. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses clés à l'égard des avantages économiques futurs qui se rapportent à des événements et circonstances futurs. L'incertitude à l'égard des estimations est liée aux hypothèses relatives aux avantages économiques futurs et à l'application d'un taux d'actualisation approprié. Pour évaluer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la direction pose des hypothèses clés à l'égard des justes valeurs attendues et des coûts de sortie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, ce qui pourrait entraîner des ajustements importants aux actifs à long terme de la Société au cours des périodes de présentations ultérieures.

Évaluation des ventes nettes

Les ventes nettes sont présentées déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits, y compris les crédits de référence. Les montants des crédits sont estimés en fonction de l'historique et de l'expérience de la Société au titre du pourcentage d'utilisation de ces crédits. Le passif estimatif correspondant des crédits est inclus dans les produits différés.

Impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées et les autres différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables à l'égard desquels ces attributs fiscaux pourront être réalisés. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé, en fonction du moment où les bénéfices imposables futurs seront réalisés et de leur montant ainsi que des stratégies de planification fiscale futures. La Société a déterminé qu'il n'est pas probable à ce jour que les actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées en avant et d'autres différences temporaires seront réalisées et elle a comptabilisé les actifs d'impôt différé qu'à concurrence des passifs d'impôt différé comptabilisés.

Contrats de location

Taux d'actualisation

Pour déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations découlant de contrats de location, la Société utilise généralement son taux d'emprunt marginal puisque souvent, les taux implicites ne peuvent pas être déterminés facilement du fait que l'information à l'égard de la juste valeur des actifs sous-jacents et des coûts directs engagés par le bailleur au titre des actifs loués n'était pas disponible auprès du bailleur. Le taux d'emprunt marginal de chaque contrat de location a été déterminé à la date de début du contrat.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

5. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (les « modifications de 2020 »). Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins douze mois doit être inconditionnel. Le droit doit plutôt être substantiel et exister à la date de clôture. Les modifications de 2020 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 3 septembre 2023. Les modifications de 2020 peuvent faire l'objet de développements futurs et en novembre 2021, l'IASB a proposé de reporter l'entrée en vigueur des modifications de 2020 à une date qui ne serait pas antérieure au 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

6. COÛTS DE RÉORGANISATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES

6.1 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

En raison du plan de réorganisation de la Société et du manquement à certaines clauses restrictives de nature financière, la Société a décidé de fermer plusieurs installations et a mis fin à son offre de produits d'épicerie sur demande. Cette décision a donné lieu à la détermination d'UGT : 1) au niveau de chaque actif pris individuellement, 2) au niveau des installations louées (y compris les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations corporelles relatifs aux locaux loués, et 3) au niveau de l'emplacement géographique en fonction du lieu où sont servis les clients, ce qui génère des entrées de trésorerie indépendantes. Par conséquent, la Société a effectué un test de dépréciation de ses actifs non financiers puisqu'elle avait des raisons de croire que la valeur comptable des UGT pourrait ne pas être recouvrable.

Au cours de l'exercice clos le 3 septembre 2022, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 37,9 millions de dollars liée aux immobilisations corporelles, de 7,7 millions de dollars liée aux actifs au titre de droits d'utilisation et de 0,5 million de dollars liée aux immobilisations incorporelles à l'égard des UGT suivantes :

Groupe d'UGT	Valeur recouvrable	Niveau de la juste valeur des données d'entrées, si évaluée à la juste valeur diminuée des coûts de sortie	Charge de dépréciation
Actifs pris individuellement	Juste valeur diminuée des coûts de sortie	Niveau 3	9 022 \$
Installations louées	Valeur d'utilité	s. o.	37 063
Emplacements géographiques	Juste valeur diminuée des coûts de sortie	Niveau 3	-
Charge de dépréciation des actifs non financiers			46 085 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie des actifs pris individuellement, la Société a utilisé des données de marché fondées sur le prix attendu auquel elle serait en mesure de vendre l'actif sur un marché secondaire. Après la réalisation du test de dépréciation, les actifs pris individuellement ont été reclassés comme étant détenus en vue de la vente puisqu'ils répondaient aux critères pour être classés comme tel au 3 septembre 2022.

Pour déterminer la valeur d'utilité de ses installations louées, la Société a utilisé la méthode fondée sur les flux de trésorerie actualisés selon laquelle les principales hypothèses comprennent la durée attendue pour trouver un intervenant du marché prêt à reprendre le contrat de location et les taux de location du marché. Par ailleurs, le taux d'actualisation utilisé pour chaque projection de flux de trésorerie a été établi à 8 %, ce qui repose sur les taux de capitalisation du marché où sont situées les installations.

6.2 COÛTS DE RÉORGANISATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES

Le tableau qui suit résume les coûts de réorganisation et autres coûts connexes :

	2022	2021
Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel	4 321 \$	– \$
Honoraires de conseillers externes ¹⁾	2 440	–
Autres	(19)	–
	6 742 \$	– \$

¹⁾ Les honoraires de conseillers externes représentent des honoraires au titre des initiatives liées à la réorganisation de la Société et au titre du manquement aux clauses restrictives liées à la dette.

7. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	2022	2021
Charges d'intérêts sur la dette	1 093 \$	986 \$
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	2 572	1 208
Charges d'intérêts sur les débentures, y compris les intérêts au titre de la désactualisation	2 216	1 092
Produits d'intérêts	(736)	(870)
Perte (profit) de change	8	(126)
Profit lié à la juste valeur sur les swaps de taux d'intérêt	(26)	(120)
Autres charges financières	106	–
	5 233 \$	2 170 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

8. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat de la Société aux taux d'imposition prévus par la loi au Canada se présente comme suit :

	2022	2021
Perte avant impôt sur le résultat	(123 256) \$	(31 292) \$
Taux d'imposition prévus par la loi au Canada	26,15 %	25,90 %
Économie d'impôt au taux combiné canadien prévu par la loi	(32 231) \$	(8 105) \$
Diminution résultant des éléments suivants :		
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	29 210	7 503
Différences permanentes	1 525	1 236
Variation du taux d'impôt	145	244
Autres	(144)	(378)
Total (du recouvrement) de la charge d'impôt sur le résultat	(1 495) \$	500 \$

Les actifs (passifs) d'impôt différé non comptabilisés de la Société se présentaient comme suit :

	Obligations découlant de contrats de location	Pertes d'exploita- tion nettes	Débitures	Immobili- sations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	Actifs (passifs) d'impôt différé
Au 31 août 2020	4 937 \$	1 044 \$	(1 044) \$	(4 937) \$	- \$
Montants comptabilisés dans la perte nette	12 188	(726)	226	(12 188)	(500)
Montants comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	500	-	500
Au 31 août 2021	17 125 \$	318 \$	(318) \$	(17 125) \$	- \$
Montants comptabilisés dans la perte nette	(12 045)	1 779	(284)	12 045	1 495
Montants comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	(1 495)	-	(1 495)
Au 3 septembre 2022	5 080 \$	2 097 \$	(2 097) \$	(5 080) \$	- \$

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés de la Société se présentaient comme suit :

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Pertes nettes d'exploitation reportées en avant	30 456 \$	14 500 \$
Immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	13 018	1 810
Frais d'émission d'actions et d'instruments d'emprunt	1 334	1 433
Immobilisations incorporelles	3 140	1 155
Autres	343	117
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	48 291 \$	19 015 \$

La Société dispose de pertes fiscales d'exploitation fédérales reportées en avant de 118,1 millions de dollars (53,8 millions de dollars en 2021), lesquelles sont en partie comptabilisées pour un montant de

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

8,0 millions de dollars (1,2 million de dollars en 2021), et de différences temporaires déductibles non comptabilisées de 66,0 millions de dollars (18,8 millions de dollars en 2021) qui sont disponibles pour réduire le revenu imposable. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments, car il est improbable qu'il existe des bénéfices imposables futurs à l'égard desquels la Société pourrait réaliser ces actifs d'impôt. Au 3 septembre 2022, les montants et les dates d'expiration de ces pertes fiscales fédérales reportées en avant se présentaient comme suit :

2035	49 \$
2036	712
2037	3 547
2038	8 516
2039	18 089
2040	812
2041	22 625
2042	63 739
	118 089 \$

9. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	2022	2021
Charge relative aux paiements de loyers variables non pris en compte dans les obligations découlant de contrats de location	2 477 \$	819 \$
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	99 017	121 350

10. DÉBITEURS ET AUTRES MONTANTS À RECEVOIR

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Taxes de vente à recevoir	2 357 \$	4 633 \$
Montant à recevoir au titre du programme de récompenses	504	1 034
Escomptes de volume à recevoir	97	147
Autres montants à recevoir	638	154
	3 596 \$	5 968 \$

11. STOCKS

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Aliments	4 953 \$	11 814 \$
Matériel d'emballage	1 611	1 742
Produits en cours	320	762
	6 884 \$	14 318 \$

Le coût des stocks comptabilisés en charges dans le coût des marchandises vendues au cours de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022 s'établissait à 174,3 millions de dollars (236,5 millions de dollars en 2021).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

La Société a comptabilisé en charges dans le coût des marchandises vendues un montant de 1,6 million de dollars (0,1 million de dollars en 2021) au titre de la dépréciation des stocks pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022. Ce montant comprend 1,2 million de dollars (néant en 2021) au titre de l'abandon de produits d'épicerie sur demande.

12. AUTRES ACTIFS COURANTS

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Charges payées d'avance	921 \$	426 \$
Dépôts et autres	257	283
	1 178 \$	709 \$

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier et agencements	Matériel et outillage	Matériel informatique et autres	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction ¹⁾	Total
Coût :						
Au 31 août 2020	1 506 \$	8 529 \$	1 410 \$	11 771 \$	51 \$	23 267 \$
Entrées	2 571	1 485	2 169	1 511	10 371	18 107
Au 31 août 2021	4 077 \$	10 014 \$	3 579 \$	13 282 \$	10 422 \$	41 374 \$
Entrées	2 185	9 239	2 550	4 887	16 555	35 416
Transferts	61	6 962	304	18 211	(25 538)	–
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	(152)	(3 830)	(116)	(134)	(115)	(4 347)
Réductions de valeur	–	–	–	–	(741)	(741)
Au 3 septembre 2022	6 171 \$	22 385 \$	6 317 \$	36 246 \$	583 \$	71 702 \$
Amortissement cumulé, perte de valeur et réductions de valeur :						
Au 31 août 2020	335 \$	1 398 \$	508 \$	1 835 \$	– \$	4 076 \$
Amortissement	510	1 207	759	1 455	–	3 931
Au 31 août 2021	845 \$	2 605 \$	1 267 \$	3 290 \$	– \$	8 007 \$
Amortissement	1 086	2 236	1 526	3 155	–	8 003
Perte de valeur (note 6)	2 824	11 554	941	22 056	497	37 872
Réductions de valeur	13	13	76	–	–	102
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	(61)	(541)	(57)	(31)	–	(690)
Au 3 septembre 2022	4 707 \$	15 867 \$	3 753 \$	28 470 \$	497 \$	53 294 \$
Valeur comptable nette :						
Au 31 août 2021	3 232 \$	7 409 \$	2 312 \$	9 992 \$	10 422 \$	33 367 \$
Au 3 septembre 2022	1 464	6 518	2 564	7 776	86	18 408

¹⁾ Des entrées d'actifs en cours de construction de 1,6 million de dollars (0,9 million de dollars en 2021) se rapportent à la capitalisation des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

14. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Installations	Matériel roulant	Autre matériel	Total
Au 31 août 2020	20 178 \$	448 \$	504 \$	21 130 \$
Entrées et modifications de contrats de location	52 609	150	757	53 516
Amortissement	(4 616)	(171)	(702)	(5 489)
Au 31 août 2021	68 171 \$	427 \$	559 \$	69 157 \$
Entrées et modifications de contrats de location	24 476	281	42	24 799
Décomptabilisation ¹⁾	(20 875)	(38)	–	(20 913)
Perte de valeur (note 6)	(7 675)	–	–	(7 675)
Amortissement	(9 570)	(195)	(184)	(9 949)
Au 3 septembre 2022	54 527 \$	475 \$	417 \$	55 419 \$

¹⁾ Comprend la résiliation du contrat de location d'une installation et la modification des hypothèses relatives à la durée du contrat de location de la facilité.

Au cours de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, la Société a comptabilisé dans les ventes nettes des produits tirés de contrats de sous-location de 1,1 million de dollars (néant en 2021).

15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels ¹⁾	Propriété intellectuelle	Total
Coût :			
Au 31 août 2020	770 \$	74 \$	844 \$
Entrées	1 657	–	1 657
Au 31 août 2021	2 427 \$	74 \$	2 501 \$
Entrées	2 561	–	2 561
Au 3 septembre 2022	4 988 \$	74 \$	5 062 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur :			
Au 31 août 2020	115 \$	15 \$	130 \$
Amortissement	274	15	289
Au 31 août 2021	389 \$	30 \$	419 \$
Amortissement	916	15	931
Perte de valeur (note 6)	538	–	538
Au 3 septembre 2022	1 843 \$	45 \$	1 888 \$
Valeur comptable nette :			
Au 31 août 2021	2 038 \$	44 \$	2 082 \$
Au 3 septembre 2022	3 145	29	3 174

¹⁾ Pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, la valeur comptable nette des logiciels en développement s'est établie à 0,4 million de dollars (1,1 million de dollars en 2021).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

16. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Dépôts de garantie et loyers payés d'avance	650 \$	1 054 \$
Dépôts sur immobilisations corporelles	–	3 072
	650 \$	4 126 \$

17. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Créditeurs	16 810 \$	30 078 \$
Charges à payer	10 294	22 129
	27 104 \$	52 207 \$

18. DETTE

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Financements portant intérêt :		
Facilité renouvelable garantie, taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires ¹⁾ majoré de 2,50 %, échéant en novembre 2023	– \$	9 063 \$
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires ¹⁾ majoré de 2,50 %, échéant en novembre 2023	11 875	12 500
	11 875 \$	21 563 \$
Swap de taux d'intérêt	–	26
Coûts de financement non amortis	(132)	(238)
	11 743 \$	21 351 \$
Partie courante de la dette à long terme	(11 743)	(651)
	– \$	20 700 \$

¹⁾ Le taux des acceptations bancaires s'entend du taux des acceptations bancaires canadiennes.

FACILITÉ DE CRÉDIT DE 2021

Au cours du premier trimestre clos le 30 novembre 2020, la Société a conclu une facilité de crédit consorsial d'un montant total de 46 millions de dollars, ce qui comprend un emprunt à terme de 12,5 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 27,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 6 millions de dollars (la « facilité de crédit de 2021 »). Au cours du deuxième trimestre clos le 28 février 2021, la Société a augmenté sa facilité de crédit renouvelable de 15 millions de dollars pour la porter à 42,5 millions de dollars, en plus de hausser l'autre financement à court terme pour un montant d'au plus 15 millions de dollars. Par ailleurs, un prêteur additionnel a été ajouté au consortium. Cette hausse a poussé le total du financement disponible à 70 millions de dollars. La facilité de crédit de 2021 est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant la totalité des biens meubles et immeubles de la Société. Les facilités portent intérêt à des taux variables correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 % et viennent à échéance en novembre 2023. L'emprunt à terme est remboursable en quatre versements trimestriels de 156 mille dollars à partir du 30 novembre 2021 et augmenteront à quatre versements trimestriels de 313 mille dollars à partir du 30 novembre 2022, avec un remboursement intégral du solde de 10,6 millions de dollars à la fin du terme en novembre 2023.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Au quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société n'a pas respecté toutes les clauses restrictives de nature financière aux termes de sa facilité de crédit, ce qui a donné lieu à un cas de défaut au 3 septembre 2022. La Société a reçu une lettre de tolérance de ses prêteurs aux termes de laquelle les prêteurs ont convenu, sous réserve de certaines conditions, qu'ils s'abstiendraient de certains de leurs droits, recours et ressources prévus dans la convention régissant la facilité de crédit et que Goodfood ne pourrait recourir à la tranche renouvelable de la facilité sur laquelle, à ce jour, il n'y a aucun encours outre des lettres de crédit. Par ailleurs, l'autre source de financement à court terme disponible pour la Société a été ramenée à 7,3 millions de dollars et 1,00 % a été ajouté au calcul de l'intérêt. Goodfood s'emploie à négocier les modalités d'une facilité de crédit révisée. Dans le cas où une nouvelle facilité de crédit n'est pas mise en place à court terme, la Société s'attend à obtenir une prorogation de la lettre de tolérance actuelle. La Société n'est pas en mesure de garantir qu'un accord au titre de la facilité de crédit sera mis en place en temps opportun, elle ne peut donner aucune assurance quant aux modalités d'un tel accord et elle n'est pas en mesure de garantir qu'elle obtiendra une prorogation au titre de la lettre de tolérance actuelle. Par conséquent, le prêt en cours sur la facilité de crédit est comptabilisé dans les passifs courants de la Société en raison de la capacité des prêteurs d'exiger un remboursement intégral dès l'échéance de la lettre de tolérance, à moins d'une prorogation.

Au 31 août 2021, un montant de 9,1 millions de dollars a été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, un solde de 33,4 millions de dollars n'avait pas été prélevé et un montant de 32,2 millions de dollars était disponible.

Au 3 septembre 2022, Goodfood avait des lettres de crédit en cours totalisant 0,7 million de dollars (1,2 million de dollars en 2021), ce qui a réduit le montant disponible sur la facilité de crédit renouvelable.

Au 3 septembre 2022, la Société a attribué un montant de 7,3 millions de dollars (14,6 millions de dollars en 2021) au titre des cartes de crédit d'entreprise servant à des fins commerciales, ce qui est compris dans l'autre financement à court terme. Les montants à payer relativement aux cartes de crédit sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT

Goodfood avait un contrat de swap en vigueur aux termes duquel la Société a fixé le taux d'intérêt visant un montant notionnel totalisant 10,9 millions de dollars, jusqu'en novembre 2021. Depuis novembre 2021, la Société n'a conclu aucun swap de taux d'intérêt. Au 31 août 2021, le swap de taux d'intérêt de la Société était classé en tant que passif financier dérivé et n'était pas désigné comme instrument de couverture.

Pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, un profit lié à la juste valeur de 26 mille dollars a été présenté dans les charges financières nettes (0,1 million de dollars en 2021).

VERSEMENTS DE CAPITAL

S'il n'y avait pas eu de manquement aux clauses restrictives de nature financière et que la dette avait été classée comme une dette à long terme, les paiements de capital exigibles au cours de chacun des exercices ultérieurs, selon les modalités de la dette à long terme, auraient été les suivants :

	Versements de capital
2023	1 250
2024	10 625

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

19. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Débetures de 2022

Le 11 février 2022, la Société a émis 30 000 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures de 2022 ») au prix de mille dollars la débeture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débetures de 2022 échéant le 31 mars 2027 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022.

Les débetures de 2022 peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 4,60 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2025 et avant le 31 mars 2026, la Société pourra racheter les débetures de 2022 à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital de ces débetures majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2026 et avant la date d'échéance, les débetures de 2022 pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débetures de 2022 selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débetures de 2022.

Un montant de 4,5 millions de dollars au titre de l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt différé connexes, a été comptabilisé dans les capitaux propres. Le taux d'intérêt effectif des débetures de 2022, qui prend en compte les frais d'émission de débetures, s'élève à 12,6 %.

Débetures de 2020

Le 26 février 2020, la Société a émis 30 000 débetures subordonnées non garanties convertibles (les « débetures ») au prix de mille dollars la débeture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débetures échéant le 31 mars 2025 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2020.

Les débetures peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 4,70 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2023 et avant le 31 mars 2024, la Société pourra racheter les débetures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2024 et avant la date d'échéance, les débetures pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débetures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débetures selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débetures.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Un montant de 3,7 millions de dollars au titre de l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt différé connexes, a été comptabilisé dans les capitaux propres. Le taux d'intérêt effectif des débetures, qui prend en compte les frais d'émission de débetures, s'élève à 11,76 %.

Le tableau suivant présente l'évolution des débetures de la Société au cours des périodes de 52 semaines à l'étude :

	3 septembre 2022	31 août 2021
Débetures convertibles, solde de la composante passif, à l'ouverture de l'exercice	5 623 \$	14 194 \$
Produit de l'émission de débetures, montant net ¹⁾	22 048	–
Intérêts au titre de la désactualisation	901	439
Conversion des débetures	(1 103)	(9 010)
Débetures convertibles, solde de la composante passif à la clôture de l'exercice	27 469 \$	5 623 \$

¹⁾ Les frais d'émission attribuables à la composante passif s'élèvent à 1,5 million de dollars. Le produit net de 4,5 millions de dollars, qui comprend des frais d'émission de 0,4 million de dollars et l'impôt différé de 1,6 million de dollars, a été comptabilisé à titre de composante capitaux propres.

Au cours de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, 1 364 débetures (11 284 débetures en 2021) ont été converties en actions ordinaires de la Société, ce qui a donné lieu à l'émission de 293 647 actions ordinaires (2 400 819 actions ordinaires en 2021), et la Société a reclassé dans les actions ordinaires des montants respectifs de 1,1 million de dollars (9,0 millions de dollars en 2021) et de 0,2 million de dollars (1,9 million de dollars en 2021) (se reporter à la note 21) attribuables à la composante passif des débetures convertibles et à la composante capitaux propres des débetures convertibles. Un recouvrement d'impôt différé de 1,6 million de dollars (néant en 2021) a été constaté à l'émission des débetures de 2022 pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022. Une charge d'impôt différé de 0,1 million de dollars (0,5 million de dollars en 2021) a été comptabilisée à la conversion des débetures pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022. Au 3 septembre 2022, 35 488 débetures (6 852 débetures en 2021) étaient en cours.

20. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION

Le tableau suivant présente l'évolution des obligations découlant de contrats de location de la Société au cours des périodes de 52 semaines à l'étude :

	3 septembre 2022	31 août 2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	73 111 \$	23 348 \$
Entrées et modifications de contrats de location	24 615	53 905
Décomptabilisation (note 14)	(22 302)	–
Paiements d'obligations découlant de contrats de location ¹⁾	(9 259)	(5 534)
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location ²⁾	3 044	1 392
Solde à la clôture de l'exercice	69 209 \$	73 111 \$

¹⁾ Pour l'exercice 2022, les paiements liés aux obligations découlant de contrats de location comprennent un remboursement de 1,0 million de dollars reçu d'un bailleur au titre des avantages incitatifs à la location.

²⁾ La charge d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location comprend un montant de 0,5 million de dollars (0,2 million de dollars en 2021) inscrit à l'actif au titre des actifs en cours de construction.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations découlant de contrats de location :

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Moins de un an	11 024 \$	8 566 \$
De un an à cinq ans	40 807	37 943
Plus de cinq ans ¹⁾	27 942	40 864
Total des obligations découlant de contrats de location non actualisées	79 773 \$	87 373 \$
Solde des obligations découlant de contrats de location à la clôture de l'exercice	69 209 \$	73 111 \$
Partie courante	8 468 \$	5 443 \$
Partie non courante	60 741 \$	67 668 \$

¹⁾ Au 3 septembre 2022, des paiements locatifs futurs de 5,6 millions de dollars (10,9 millions de dollars en 2021), pour lesquels la Société a la certitude raisonnable d'exercer les options de renouvellement, ont été comptabilisés dans les obligations découlant de contrats de location, ce qui représente des sorties de trésorerie non actualisées de 6,4 millions de dollars (12,1 millions de dollars en 2021).

21. CAPITAL DES ACTIONNAIRES

ACTIONS ORDINAIRES

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

La variation des actions ordinaires pour les périodes de 52 semaines à l'étude se présente comme suit :

	3 septembre 2022		31 août 2021	
	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable
Solde à l'ouverture de l'exercice	74 647 547	170 094 \$	66 311 121	97 801 \$
Émission d'actions aux termes d'un placement par voie de prise ferme, montant net	–	–	4 800 000	57 199
Conversions de débetures (note 19)	293 647	1 291	2 400 819	10 898
Exercice d'options sur actions (note 22)	161 707	726	1 182 693	4 623
Acquisition d'unités d'actions restreintes	231 453	2 032	–	–
Acquisition d'unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés	8 900	14	–	–
Actions achetées et détenues en fiducie aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés (note 22)	(110 231)	(369)	(47 086)	(427)
Solde à la clôture de l'exercice	75 233 023	173 788 \$	74 647 547	170 094 \$

Dans le cadre d'un appel public à l'épargne au cours de la période de 52 semaines close le 31 août 2021, la Société a émis 4 800 000 actions ordinaires au prix de 12,50 \$ l'action ordinaire pour un produit brut de 60 millions de dollars, diminué des frais d'émission d'actions de 2,8 millions de dollars.

Au 3 septembre 2022, le nombre d'actions ordinaires émises et entièrement libérées était de 75 404 854 (74 718 045 en 2021).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

PERTE PAR ACTION

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation	74 982 435	70 742 923

Les actions émises à la suite de l'exercice d'options sur actions, les conversions de débetures et les émissions d'actions sont pondérées à partir de la date de transaction. L'achat d'actions ordinaires afin de financer le régime d'achat d'action pour les employés est pondéré à partir de la date de transaction.

Pour l'exercice clos le 3 septembre 2022 et l'exercice clos le 31 août 2021, le calcul de la perte diluée par action ne tenait pas compte de l'effet dilutif potentiel des options d'achat d'actions, des unités d'actions restreintes et des unités d'actions aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés puisqu'elles n'ont aucun effet dilutif.

22. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société comprennent un régime d'options d'achat d'actions, un régime d'unités d'actions restreintes et un régime d'achat d'actions pour les employés.

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Société a mis en place un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'options sur actions prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées pour émission aux termes du régime d'unités d'actions restreintes. Selon le régime d'options sur actions, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de trois ou quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution.

Le tableau suivant présente l'évolution des options sur actions au cours des périodes de 52 semaines à l'étude :

	3 septembre 2022		31 août 2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	3 174 309	4,47 \$	4 751 695	3,51 \$
Attribution	979 912	4,72	647 434	8,17
Exercice	(161 707)	3,03	(1 182 693)	2,61
Renonciation	(541 301)	5,48	(1 042 127)	4,53
Expiration	(188 414)	4,61	–	–
En circulation à la clôture de l'exercice	3 262 799	4,44	3 174 309	4,47
Exercçables à la clôture de l'exercice	1 865 747	4,04 \$	1 112 432	3,45 \$

Pour la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, le prix du marché moyen pondéré des actions ordinaires de la Société à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 7,79 \$ (10,09 \$ en 2021).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente des informations supplémentaires relatives aux options sur actions de la Société à la clôture des exercices à l'étude :

	2022		2021	
Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée
Moins de 2,99 \$	712 491	4,0	843 819	5,1
De 3,00 \$ à 5,99 \$	1 821 368	6,2	1 218 846	6,1
De 6,00 \$ à 8,99 \$	728 940	6,2	1 111 644	7,1
En circulation à la clôture de l'exercice	3 262 799	5,7	3 174 309	6,2
Exerçables à la clôture de l'exercice	1 865 747	5,0	1 112 432	5,8

Au cours de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, la juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées s'est établie à 2,33 \$ (3,87 \$ en 2021) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2022	2021
Volatilité attendue	58 %	57 %
Taux d'intérêt sans risque	1,54 %	0,59 %
Durée de vie attendue	4,8 ans	4,8 ans
Valeur de l'action ordinaire à la date d'attribution	4,72 \$	8,17 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	4,72 \$	8,17 \$

Au cours de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, une charge de 1,9 million de dollars (2,8 millions de dollars en 2021), y compris les avantages sociaux liés aux options d'achat d'actions exercées de 0,1 million de dollars (0,6 million de dollars en 2021), a été comptabilisée dans l'état du résultat net au titre du régime d'options sur actions.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS RESTREINTES

En septembre 2020, la Société a établi un régime d'unités d'actions restreintes (le « régime d'UAR ») pour récompenser certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société (les « participants »). Le régime d'UAR a été approuvé en janvier 2021. À la suite de la mise en place du régime d'UAR, la Société a attribué aux participants un nombre d'unités d'actions restreintes (les « UAR ») calculé selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'attribution. La charge au titre du régime d'UAR est évaluée à la juste valeur des UAR sous-jacentes à la date d'attribution et est passée en charges au cours de la période d'acquisition des droits. Le régime d'UAR offrira un nombre maximum d'actions ordinaires disponibles et réservées en vue de leur émission qui équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées en vue de leur émission aux termes du régime d'options d'achat d'actions. Les UAR font l'objet d'une attribution liée à l'écoulement du temps et un tiers du montant des UAR attribuées sera acquis à la condition que le participant soit au service de la Société chaque date d'anniversaire d'attribution des UAR, sur une période de trois ans à partir de la date d'attribution ou autre période n'excédant pas trois ans telle que déterminée par le conseil d'administration.

Selon les termes du régime d'UAR, les participants recevront, lorsque les UAR auront été acquises, des actions ordinaires nouvellement émises de la Société.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente l'évolution des UAR au cours des périodes de 52 semaines à l'étude :

	3 septembre 2022	31 août 2021
En circulation à l'ouverture de l'exercice	625 491	–
Attribution	2 651 498	707 823
Acquisition	(231 453)	–
Renonciation	(1 044 820)	(82 332)
En circulation à la clôture de l'exercice	2 000 716	625 491

Au cours de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, une charge de 3,9 millions de dollars (2,0 millions de dollars en 2021) a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net au titre du régime d'UAR.

Au 3 septembre 2022, 2 276 970 options d'achat d'actions et UAR (3 672 004 en 2021) pouvaient être émises.

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Le 1^{er} septembre 2019, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions pour les employés (le « RAAE ») pour attirer et fidéliser les employés et les administrateurs. Aux termes de ce régime, les employés et les administrateurs peuvent cotiser de 1 % à 5 % de leur revenu admissible, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ sur une base annuelle, pour acheter des actions de la Société. De son côté, la Société offre une cotisation équivalant à 50 % de la cotisation personnelle du participant. Les actions achetées avec la cotisation de la Société sont acquises deux ans après la date de la cotisation. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour acheter des actions sur le marché libre, au nom des employés.

Le tableau qui suit présente l'évolution du RAAE pour les périodes de 52 semaines à l'étude :

	3 septembre 2022		31 août 2021	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Cotisations non acquises à l'ouverture de l'exercice	70 498	523 \$	23 412	96 \$
Cotisations	110 231	369	47 086	427
Acquisition	(8 900)	(14)	–	–
Cotisations non acquises à clôture de l'exercice	171 829	878 \$	70 498	523 \$

Au cours de la période de 52 semaines close le 3 septembre 2022, une charge de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars en 2021) a été comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net au titre du régime d'achat d'actions pour les employés.

23. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un résumé de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Débiteurs et autres montants à recevoir	2 761 \$	(1 375) \$
Stocks	7 434	(7 356)
Autres actifs courants	(224)	(29)
Créditeurs et charges à payer	(21 485)	9 041
Produits différés	406	(295)
	(11 108) \$	(14) \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Les transactions suivantes n'ont eu aucune incidence sur la trésorerie au cours des périodes de 52 semaines à l'étude :

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles non payées	184 \$	3 800 \$
Entrées d'immobilisations incorporelles non payées	24	-
Capitalisation de charges d'amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation et de charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location compris dans les entrées d'actifs en cours de construction	2 061	1 073
Activités de financement		
Frais d'émission d'actions non payés	- \$	20 \$

24. ENGAGEMENTS

Goodfood avait des engagements aux termes d'obligations contractuelles liées à des achats et à des services au titre de dépenses d'exploitation et d'investissement.

Le tableau suivant présente un résumé des engagements qui ne sont pas comptabilisés à titre de passif :

Aux	3 septembre 2022	31 août 2021
Moins de un an	9 236 \$	24 233 \$
De 1 an à 5 ans	390	75
Plus de 5 ans	-	-
	9 626 \$	24 308 \$

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Goodfood a déterminé que la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et autres montants à recevoir ainsi que des créditeurs et charges à payer avoisinait leur valeur comptable respective à la date des états consolidés de la situation financière en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Goodfood a déterminé que la juste valeur de sa dette à long terme avoisine sa valeur comptable, puisqu'elle porte intérêt à un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 %, soit un taux d'intérêt similaire à celui du marché pour des instruments financiers assortis de modalités et de risques similaires.

La Société a établi la valeur de ses débetures lors de leur émission à l'aide de données de niveau 3. Au 3 septembre 2022, la Société a déterminé que la juste valeur de ses débetures se chiffrait à environ 7,0 millions de dollars, montant qui a été déterminé en fonction de la valeur marchande.

26. RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux débiteurs et autres montants à recevoir. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La dette à long terme et la facilité de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de flux de trésorerie associé aux variations des taux d'intérêt attribuables à la fluctuation des taux de base du prêteur. La Société a géré son risque de taux d'intérêt au moyen d'un swap de taux d'intérêt variable-fixe, lequel est arrivé à échéance en novembre 2021. Puisque les taux d'intérêt sur les débetures sont fixes, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur ces instruments.

Analyse de sensibilité du risque de taux d'intérêt

Une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas eu d'incidence importante sur la perte nette de la Société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

La Société contrôle le risque associé à un manque de fonds en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et les dates d'échéance des passifs et engagements financiers existants, et elle gère activement son capital de façon à disposer de liquidités suffisantes pour financer ses charges générales et administratives, son fonds de roulement et ses dépenses d'investissement globales. Toutefois, la Société a conclu qu'il existe une incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant au moins les douze prochains mois afin de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cours normal des activités à mesure qu'ils arrivent à échéance (se reporter à la note 2.2 « Continuité d'exploitation »).

Afin de remédier à ces incertitudes, la Société s'appuiera sur ses initiatives liées à la réorganisation, une analyse de son exploitation et de l'ensemble de ses activités pour réaliser des gains d'efficacité afin de jeter les bases qui permettront de générer des flux de trésorerie positifs et une croissance rentable à long terme, et elle négociera activement les modalités d'une convention relative à la facilité de crédit révisée conclue avec ses prêteurs. Rien ne garantit que la Société réussira à obtenir des résultats favorables.

Gestion du capital

En matière de gestion de la structure du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités et sa croissance et d'offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements en titres de capitaux propres publics et privés, sur des débetures convertibles et sur des instruments d'emprunt à court et à long terme. À la clôture du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société avait une trésorerie de 36,9 millions de dollars à l'état consolidé de la situation financière du fait d'un prêt à terme en cours de 11,7 millions de dollars, lequel est classé actuellement comme un passif courant. Se reporter à la note 18 pour obtenir un complément d'information à l'égard des clauses restrictives liées à la dette.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés aux dates indiquées :

	3 septembre 2022				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	27 104 \$	27 104 \$	27 104 \$	– \$	– \$
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme ¹⁾	11 743	12 086	12 086	–	–
Débiteures, composante passif	27 469	45 220	2 282	42 938	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	69 209	79 773	11 024	40 807	27 942
	135 525 \$	164 183 \$	52 496 \$	83 745 \$	27 942 \$
	31 août 2021				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	52 207 \$	52 207 \$	52 207 \$	– \$	– \$
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme ¹⁾	21 351	22 958	1 279	21 679	–
Débiteures, composante passif	5 623	8 433	399	8 034	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	73 111	87 373	8 566	37 943	40 864
	152 292 \$	170 971 \$	62 451 \$	67 656 \$	40 864 \$

¹⁾ Au 3 septembre 2022, un taux d'intérêt de 5,34 % (2,92 % en 2021) a été utilisé pour déterminer les versements d'intérêts estimés sur la tranche de la dette à long terme à taux variable de la Société. De plus, au cours de l'exercice 2021, un taux d'intérêt fixe aux termes du contrat de swap mentionné à la note 18 a été utilisé pour déterminer les versements d'intérêts sur la tranche de la dette à long terme à taux fixe de la Société.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 3 septembre 2022

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

27. PARTIES LIÉES

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société et comprennent l'équipe de direction et le conseil d'administration de la Société. Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des membres du Conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du Conseil.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants comptabilisée dans la perte nette :

	Pour les périodes de 52 semaines à l'étude	
	3 septembre 2022	31 août 2021
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	1 983 \$	2 661 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	2 931	1 594

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les administrateurs et les principaux dirigeants, les membres de leur famille et les sociétés sur lesquelles ils exercent une influence ou un contrôle important.

Dans le cadre de l'émission des débentures de 2022, 415 débentures ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 1 000 \$ la débenture. Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.